

Nouveauté dans le domaine de la finance et des soins de la santé

Création d'un outil de suivi annuel sur l'autonomie et l'abus



Denis White, conseiller en sécurité financière autonome. Président fondateur de PAFA (Prévention des abus financiers envers les aînés).

Les personnes âgées méritent considération, respect et dignité. À titre de conseiller en sécurité financière autonome depuis 1984, et en tant que philanthrope bien connu dans la région de Québec, j'ai créé un système unique conçu spécialement pour les aînés de 65 ans et plus: un outil de suivi annuel sur l'autonomie et l'abus. Depuis 2002, je dénonce sur différents sites, les abus financiers et la négligence envers les personnes aînées, fragilisées par la maladie. Aujourd'hui, je continue à prendre les devants dans un créneau en pleine croissance, soit le maintien de la qualité de vie de mes clients et de ceux et celles qui voudront bien adhérer à cette initiative.

La population québécoise vieillit et nous entendons de plus en plus parler de comportements abusifs envers les aînés comme la manipulation, les menaces, les détournements de fonds et même les abus physiques. L'outil de suivi annuel sur l'autonomie et l'abus constitue un moyen novateur de créer à l'avance un suivi systématique, afin de dénoncer les

abus de toutes sortes et de déceler une diminution de l'autonomie cognitive parmi l'ensemble de mes clients.

UN OUTIL DE SÉCURITÉ

À la première demande du client, un questionnaire facile à remplir sera envoyé et renouvelé annuellement, afin de comparer les réponses par rapport à l'année précédente. Ce procédé annuel permettra de constater les situations anormales. En collaboration avec le client, nous pourrions, s'il y a lieu, adresser des remarques, plaintes ou demandes auprès des autorités concernées. En l'absence de réponse au questionnaire par retour du courrier, un membre de notre équipe procédera à un appel téléphonique auprès du client. C'est à cette étape qu'un associé de PAFA (Prévention des Abus Financiers envers les Aînés: www.pafa.ca) entrera en scène. Notre équipe deviendra, en partie, la voix et les yeux de la personne devenue fragile ayant besoin d'une écoute particulière, soit par insécurité ou maladie. Une visite surprise sera même effectuée afin de vérifier le lieu et l'état physique de la personne et de déterminer si son état demande une attention spéciale. Cette première visite sera prise en charge par PAFA qui enverra une personne qualifiée en ce qui a trait au maintien de la qualité de vie. Le coût d'envoi du questionnaire a été fixé à 100 \$ pour la première année du programme, et ce, pour les 100 premiers clients uniquement. À compter de la deuxième année, le questionnaire sera posté automatiquement, sans aucuns frais.

SERVICE PROFESSIONNEL

Afin de m'accompagner dans la mise en œuvre de l'outil de suivi annuel sur l'autonomie et l'abus, j'ai retenu les services de M^{me} Julie Lagacé, infirmière et présidente du Groupe Sentinelle Aînés. Son travail consistera à s'assurer de la qualité des soins, tâche provenant d'un mandat qui devra être signé bien avant une possible perte d'autonomie, afin de sécuriser la personne fragilisée dans son milieu de vie. Ce mandat peut entrer en vigueur immédiatement, lors de la demande,

ou au premier symptôme d'une perte d'autonomie. On peut rejoindre M^{me} Lagacé au www.groupesentinelleanines.com.

UNE QUESTION DE PRÉVENTION

Grâce à l'outil de suivi annuel sur l'autonomie et l'abus et à son questionnaire, la personne qui avance en âge se sentira de plus en plus en sécurité, sachant qu'un intervenant de confiance communique avec elle afin de s'assurer d'une qualité de vie future à la hauteur de ses besoins. On peut même penser que le fait d'expédier ce questionnaire à mes clients permettra de diminuer les attentes d'un héritier pressé par l'héritage! À la suite d'une rencontre avec moi ou avec M^{me} Lagacé, vous comprendrez la nécessité de vous prémunir contre plusieurs types d'abus que vous ne soupçonnez même pas, en raison, par exemple, d'une perte d'autonomie. Bien souvent, l'abus et la négligence proviennent d'une personne de l'entourage, sans parler de l'insuffisance ou de l'absence de certains soins offerts aux personnes concernées.

Plusieurs aînés manifestent de l'inquiétude face à la qualité des soins futurs ainsi qu'à l'administration de leur argent. En tant que conseiller en sécurité financière, je vous offre mon expertise concernant des contrats reliés à l'assurance soins de longue durée et des contrats de rentes adaptés pour les aînés dont les capitaux sont intouchables en cas d'abus, lors d'une perte d'autonomie. Comme je le dis toujours à mes clients: « Protégez vos acquis, votre sécurité financière et votre confort. » Et je vous lance maintenant le défi suivant: « Agissez dès maintenant, afin de vous protéger avant qu'il ne soit trop tard. » Des conférences peuvent être organisées, sur demande, à l'intention d'organismes communautaires de la grande région de Québec.

N'hésitez pas à communiquer avec moi afin de discuter de vos inquiétudes.

www.deniswhite.com

www.pafa.ca

Téléphone: 418-877-2688